



Mairie de Plainval

**EXTRAIT DU REGISTRE DE
DE LA COMMUNE D
SÉANCE DU 10 mai 2024**

Envoyé en préfecture le 23/05/2024

Reçu en préfecture le 23/05/2024

Publié le

ID : 060-216004895-20240510-CIMETIERE-DE



L'an deux mil vingt-quatre, le dix mai à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Samuel, Maire.

Date de
Convocation :
05/05/2024
Date d'affichage :
05/05/2024
Membres en
Exercice : 11
Membres
Présents : 7
Membres votants :
8
Délibération n°
26-2024 – annule
et remplace la
délibération
19 - 2024

Présents : Messieurs Samuel DOVERGNE, Taylor BETHELMY, Mesdames Coralie LETOCART, Katia VARESI Evelyne CAUWEMBERGHS, Gwenaëlle LEROY, Marjorie DARCAIGNE, - formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T

Absents excusés / pouvoirs : Monsieur Franck JONCKHEERE, Mesdames Blandine DARDANT et Laetitia BERNAUX,

Absents non excusés : Monsieur Joël GALEK

Secrétaire de séance : Madame Gwenaëlle LEROY

Tarification des concessions cimetière, columbarium et jardin du souvenir

Vu l'article L2223-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal décide de fixer comme suit les tarifs et durées des concessions dans le cimetière communal :

Concessions cimetière : (2 abstentions)

- Trentenaires : 100 euros
- Cinquantenaires : 200 euros

Columbarium : (pour à l'unanimité)

- Cinquantenaires : 450 euros

Jardin du souvenir : (1 contre)

- Dispersion des cendres gratuite
- Plaque : 30 euros

Plainval, le 10 mai 2024

Le Maire

Samuel DOVERGNE



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations

- La Maire,
- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, le
- transmission en sous-préfecture le,
- publication le,

Envoyé en préfecture le 23/05/2024

Reçu en préfecture le 23/05/2024

Publié le

ID : 060-216004895-20240510-CIMETIERE-DE

